

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 15 mars 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 9, 10 et 11 mars 2021**

**2021 DAC 278** Subvention (11.000 euros) à la SCOP ACP La Manufacture Chanson (11e).

**Mme Carine ROLLAND, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 23 février 2021, par lequel la Maire de Paris lui demande l'autorisation d'attribuer une subvention de fonctionnement à la SCOP ACP La Manufacture Chanson ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement en date du 1er mars 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine ROLLAND au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 11.000 euros est attribuée, au titre de 2021, à la SCOP ACP La Manufacture Chanson, 124, avenue de la République 75011 Paris. 181331 ; 2021\_03889.

Article 2 : Ce montant de 11.000 euros sera imputé sur le budget de fonctionnement 2021 de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**